



Droit a l'image, parution magazine

Par **murielle85**, le **19/01/2012 à 11:39**

Bonjour,

Je voudrais vous proposer un litige.

Je suis modèle mannequin, un magazine français masculin HFM m'a contacté pour faire un article sur moi. A choisis dans mon book 6 photos pour illustrer cette article. Pas d'argent prévu car c'était un échange. Un article pour leur mag, et de la pub pou moi. Aucun contrat n'a été signé.

Le magazine est sortis. Il y a bien mais photos mais qui illustre un article sur les fantasmes !! Il ont donc pas respecté notre accord mais surtout on utilisé des photographies gratuitement pour illustrer un article.

Évidemment aucun retour de mes mails et téléphone..

Croyez vous que cela pourrait être défendable ?

Ou cela sera du gaspillage de temps et financier (sachant que je ne peut financer ma défense)

Merci !